Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 022-200069391-20260630-2026_172_DELIB-DE

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION
LAMBALLE TERRE & MER
-22400-
RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 JUIN 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, LE TRENTE JUIN, A DIX-HUIT HEURES TRENTE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR, SOUS LA PRÉSIDENCE DE THIERRY ANDRIEUX.
Date de la convocation : 24 juin 2026

ETAIENT PRÉSENTS :

Président : Thierry ANDRIEUX

Membres du Bureau : Nathalie TRAVERT-LE ROUX, Stéphane de SALLIER DUPIN, Gwenaëlle AOUTIN, Jérémy ALLAIN, Isabelle RONNÉ-GUÉHO, Jean-Luc GUYMARD, Rosalie LE BOËDEC, Serge GUINARD, Véronique DELAÎTRE, Jean-Luc COUËLLAN, France LE DOUARIN, Christophe ROBIN, Anne HERVÉ, Benoît DESPRES, Caroline MORICE, Brice LE DOLEDEC, Yves RUFFET, Nicolas BESREST.

Sylvain BERNU, Paulette BEUREL, Marie-Sergine BÉZARD, Philippe BOSCHER, Jérémy BOULARD, David BULROT, Joël CARDIN (*suppléant de Valérie MORFOUASSE, absente*), Myriam CARIMALO, Christelle CARRO (*suppléante de Daniel COMMAULT, absent*), Guy CORBEL, Jean-François CORDON, David CRESPEL *(suppléant de Catherine TIENGOU, absente)*, Virginie DEBEGUE, Julie GAUDIN, Vanessa GERTSCH, Alain GUILLOT, André HAMON, Philippe HELLO, Guy HEURTAULT, Loïc LANDIN, Marine LE BOUEDEC, Nadège LE GUEN, Jean-Marie LE MOUNIER, Pascal LEBRETON, Marie-Claude LESNÉ, Nicolas LORMEL, Alexis MENARD, Xavier MERPAULT, Charline PESTEL *(suppléante d'Yvonnick GOUAULT, absent)*, Dominique PORTAL, Antoine RAVARD, Nicolas RÉALLAND, Catherine RENAULT, Michel RICHARD, Patrice RONDEL, Christian TARDY, Annie VALO.

ABSENTS EXCUSÉS :

- Gilles BOURRÉ donne pouvoir à Brice LE DOLODEC,
- Nadège FRANÇAIS donne pouvoir à Michel RICHARD,
- Samy GOASTER donne pouvoir à Stéphane de SALLIER DUPIN,
- Jean-Luc GOUYETTE donne pouvoir à Isabelle RONNÉ-GUÉHO,
- Laurence HAQUIN donne pouvoir à Jean-Marie LE MOUNIER,
- Roland LUCAS donne pouvoir à Anne HERVÉ,
- Michel PESLIER donne pouvoir à Alexis MENARD,
- Sylvain RENAUT donne pouvoir à France LE DOUARIN,
- Yvon BERHAULT, Pierre-Alexis BLEVIN, Catherine DREZET, Christophe MARCHAND, Jackie VENTUROLI.

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Marie-Sergine BÉZARD

Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 022-200069391-20260630-2026_172_DELIB-DE

Délibération n°2026-172

Membres en exercice : 69 Présents : 56 Absents : 13 Pouvoirs : 8

FINANCES
AFFECTATION DES RESULTATS 2025 SUR L'EXERCICE 2026

En application des règles de la comptabilité publique, l'excédent de fonctionnement doit être affecté sur le budget concerné, en priorité :

- A l'apurement d'un éventuel déficit de fonctionnement antérieur (report à nouveau débiteur),
- A la couverture du besoin de financement dégagé par la section d'investissement y compris l'éventuel déficit des restes à réaliser (compte 1068),
- Pour le solde et selon la décision de l'assemblée délibérante, en excédent de fonctionnement reporté (report à nouveau créditeur- compte 002) ou en une dotation complémentaire en réserves (compte 1068).

L'affectation des résultats 2025 est proposée dans le tableau ci-après. Ces opérations seront intégrées dans le budget supplémentaire 2026.

Vu la délibération n°2026-171 du 30 juin 2026, approuvant le compte financier unique 2025,

Après en avoir délibéré :

Le Conseil communautaire :

- APPROUVE l'affectation des résultats 2025 en 2026 présentée dans le tableau ci-après :

		Affectation du résultat de fonctionnement 2025 en 2026				
Budgets	**Résultat de fonctionnement**	**Déficit de fonctionnement (compte 002)**	**Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (compte 1068)**	**Plus-value de cession en investissement (compte 1064 - budget annexe M4 SPIC uniquement)**	**Dotation complémentaire en réserve (compte 1068)**	**Excédent de fonctionnement (compte 002)**
Budget principal	8 030 077,46	-	6 353 242,12	-	-	1 676 835,34
Budget annexe transports	1 100 929,37	-	-	-	-	1 100 929,37
Budget annexe services communs	-	-	-	-	-	-
Budget annexe parcs d'activités	860 154,05	-	-	-	-	860 154,05
Budget annexe bâtiments	943 503,97	-	-	-	-	943 503,97
Budget annexe déchets ménagers	1 170 703,42	-	-	4 352,00	-	1 166 351,42
Budget annexe eau potable	3 461 509,70	-	1 718 415,72	-	-	1 743 093,98
Budget annexe assainissement	2 818 838,64	-	976 734,58	-	-	1 842 104,06

- AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

VOTE : Adopté à l'unanimité

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR LESDITS JOUR, MOIS ET AN

POUR EXTRAIT CONFORME,
A Lamballe-Armor,
Le Président,
Thierry ANDRIEUX

Signé par : Thierry ANDRIEUX
Date : 08/07/2026
Qualité : Président de Lamballe Terre & Mer

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LAMBALLE TERRE & MER -22-